LE VOTE EN AFRIQUE : UNE ESQUISSE DE CARACTERISATION DU PROFIL DE L'ELECTEUR AFRICAIN

Firmin NANA
INSS/CNRST-Burkina Faso
nafirmin@gmail.com

Résumé

A partir des données statistiques de Afro baromètre, le présent travail esquisse une caractérisation du profil de l'électeur africain et fournit, du coup, des éléments de connaissance sur certains probables déterminants du vote en Afrique. Ainsi, parvient-on au constat que les éléments constitutifs du profil de l'électeur africain sont d'ordre démographique, sociopolitique et socioéconomique. Au plan démographique, le profilage de l'électeur africain peut s'opérer selon la région (est, ouest, nord, sud et centre de l'Afrique), le milieu de résidence (urbain, rural), le genre, l'âge, la fréquentation scolaire et la religion. Sur le plan sociopolitique, il ressort que l'électorat africain peut se catégoriser sous l'effet de variables comme la participation aux débats politiques, la participation aux campagnes électorales, la participation aux marches de protestation, les opinions sur la démocratie, les perceptions du niveau de démocratie dans le pays et le niveau du sentiment d'appartenance ethnique ou nationale. Enfin, les éléments socioéconomiques favorisant la caractérisation de l'électeur africain sont le profil professionnel et les opinions socioéconomiques des citoyens. Certes, dans une logique de stratégies de consolidation du comportement électoral en Afrique, il est judicieux d'approfondir les analyses sur ces différents éléments de profilage de l'électeur africain. Toutefois, la crise de sens qui affecte le vote africain conduit à être relatif quand il s'agit de considérer ces éléments comme des déterminants du vote en Afrique.

Mots-clés : *Electeur, Vote, Déterminants sociaux, Perceptions sociales, Sentiment d'appartenance nationale.*

Abstract

From the statistical data of Afro barometer, this work sketches a characterization of the profile of the African voter and provides, suddenly, elements of knowledge on certain probable determinants of the vote in Africa. Thus, we conclude that the constituent elements of the profile of the African voter are demographic, socio-political and socio-economic. Demographically, African voters can be profiled according to region (East, West, North, South and Central Africa), place of residence (urban, rural), gender, age, school attendance and religion. On the socio-political level, it appears that the African electorate can be categorized under the effect of variables such as participation in political debates, participation in electoral campaigns, participation in protest marches, opinions on democracy, perceptions of level of democracy in the country and the level of sense of ethnic or national belonging. Finally, the socioeconomic elements favoring the characterization of the African voter are the professional profile and the socioeconomic opinions of the citizens. Certainly, in a logic of strategies for consolidating electoral behavior in Africa, it

is wise to deepen the analyzes on these different elements of profiling the African voter. However, the crisis of meaning that affects the African vote leads to being relative when it comes to considering these elements as determinants of the vote in Africa.

Key words : *Elector, Vote, Social Determinants, Social Perceptions, Sense of National Belonging.*

Introduction

Généralement, les études électorales non normatives et faiblement empiriques en Afrique sont peu abondantes comparativement aux comptes rendus et rapports normatifs (Quantin, 1998) sur le fait électoral africain. Aussi, quand elles s'éloignent de leur caractère normatif, la tendance d'analyse est de faire usage du fait électoral africain pour comprendre aussi bien les dynamiques démocratiques que la profondeur de la patrimonialisation (Loada, 2006) ou de la refondation (Crouzel, 1994) de l'Etat en Afrique. Ainsi, faire la science politiques des élections constitue une opportunité de compréhension des modes d'émergence et d'ancrage de la démocratie électorale en Afrique et d'éclairage sur les « caractéristiques de la gouvernabilité des sociétés africaines » où la stabilisation des instruments de la gouvernance demeure encore incertaine. Pourtant, l'existence d'une pluralité d'échelles scientifiques d'observation du vote n'est plus à démontrer. En fait, la littérature met en exergue trois axes principaux structurant l'analyse du phénomène électoral. Ces axes gravitent principalement autour de la problématique de l'opération électorale, du travail de mobilisation électorale et des explications du vote (Cohen et *al.*, 2015). L'axe relatif à l'explication du vote, objet du présent travail, se subdivise en plusieurs sous-axes. En premier lieu, il est évoqué l'approche historique du vote qui permet de comprendre le processus d'émergence de la politique comme « une activité spécialisée » (Offerlé, 1993). En second lieu, ce sont les stratégies de mobilisation des électeurs par les professionnels de la politique qui sont analysées en vue d'expliquer comment ceux-ci exposent ou confrontent sur le champ politique leur vision du monde, leur conception de l'intérêt général (Ostrogorski, 1903). En troisième lieu, la science du vote focalise la pensée vers le décryptage des votants, des abstentionnistes et des déterminants de l'acte de voter en vue de se prononcer sur l'issue d'un scrutin ou d'identifier ses éventuels surprises, imprévus ou incertitudes (Gaxie et *al.*, 1985). Ici, l'option est de se focaliser les déterminants du vote en Afrique avec l'intention d'aller au-

delà des rapports statistiques fournis par les institutions en charges des élections et les OSC pour s'orienter vers une caractérisation pertinente de l'électeur africain et vers la quantification de ce qui détermine l'acte de voter en Afrique. Ainsi, veut-on ouvrir un pan de la sociologie électorale africaine orientée vers la connaissance de l'électeur africain, de son comportement en temps d'élection et des facteurs explicatifs de son acte de voter.

Deux principales tendances ressortent à propos des études électorales en Afrique. Premièrement, et pour la majorité des cas, cette littérature met en exergue le problème électoral en Afrique post coloniale. Et les éléments constitutifs de ce problème sont entre autre « les découpages électoraux arbitraires, les commissions électorales dites indépendantes sujettes à caution, la modification opportuniste des lois fondamentales, l'état-civil et le problème des pièces d'identités, les cartes d'électeurs distribuées arbitrairement, le bourrage des urnes, la mauvaise répartition des bureaux de vote ou leur création fictive, le refus d'accréditer des observateurs étrangers, (…) les discours à fort ancrage identitaire [rimant] avec l'ethnie, les liens de parenté ou toute autre considération socioculturelle » (Koffie-Bikpo et *al.*, 2021 : 8). Autant de biais entachant les élections africaines et faisant d'elles de potentielles génératrices de dysfonctionnements sociaux ou de violences dans les rapports sociaux. D'où l'émergence d'une certaine crise de sens à propos des élections qui peinent à matérialiser leur fonction de pacification de l'ordre social. Ainsi, les travaux sur les élections en Afrique sont de types « culturaliste », « substantialiste » en cherchant à mettre en exergue les connaissances relatives aux interactions entre le phénomène électoral et leurs environnements sociaux, politiques, culturels et économiques.

La seconde tendance est que ces études s'attèlent surtout à mettre en exergue les éléments de connaissance sur les motifs des choix électoraux. Le clientélisme, la corruption, la consanguinité, la territorialité, les traditions et l'ethnie sont les plus sollicitées pour caractériser ou identifier les motifs des choix de l'électeur africain. Il s'agit donc d'un ensemble de paramètres socioéconomiques, culturels et politiques handicapants et engendrant ce qu'il est convenu d'appeler « crise universelle de la démocratie électorale » (Moundounga, 2013). En fait, ils sont moins nombreux les électeurs africains dont la rationalité du choix électoral est déterminée par la nature du projet de société présenté par les candidats.

Aussi, la désagrégation statistique du corps électoral africain est généralement présentée à partir des données officielles collectées par les institutions d'administration électorale à travers les comptes rendus ou rapports qu'elles élaborent après l'organisation des élections. La faible quantité et la rigidité des indicateurs officiels ne favorisent pas toujours une caractérisation substantielle des électeurs ; encore moins une identification chiffrée des motifs des choix électoraux. En fait, bien que les choix électoraux africains soient souvent étudiés, leur approfondissement qualitatif et, surtout, statistique demeure encore relatif en science politique africaine. La consolidation de la littérature sur « le vote et ses déterminants sociologiques » (Uppal et al., 2012) en contexte africain continue donc d'être un projet inachevé et moins sollicité. Cela justifie ce besoin d'orienter la saisine de l'objet électoral vers ce sens.

Généralement, la connaissance du profil des électeurs implique la sollicitation d'un certain nombre de facteurs dont leur mesure se fait à partir de variables précises. La plupart des études électorales y relatives font mention de catégories de variables d'ordre sociodémographique, socioéconomique et sociopolitique (Fauvelle-Aymar, 2008). Celles-ci permettent de répondre aux questions telles que qui votent et quels sont leurs profils sur le plan démographique, économique et politique ? l'origine de ces questions qui structurent la sociologie électorale aussi bien africaine que non africain proviendrait des volontés d'autonomisation et de « durcissement scientifique » de l'étude du vote par Siegfried André (1913) à partir de ces études sur les élections en France. A l'issues d'expériences politiques personnelles, celui-ci fait l'option de s'éloigner des résultats conjoncturels des consultations électorales et de s'adonner à l'analyse sur le long terme des « structures de comportement de vote et/ou d'opinion ». A partir d'une démarche empirique de collecte de matériaux, de dépouillement d'archives, d'investigation et de traitement de données chiffrées, il parvient à établir des modèles de relation empirique entre les résultats du vote et les caractéristiques sociales et politiques des votants ; élaborant ainsi des formules mathématiques de la production sociale des votes (Lehengue, 2015). En Amérique du Nord et principalement aux USA, le « souci de distanciation par rapport à la conjoncture immédiate » est aussi évoqué dans les travaux de l'école de Columbia sous la coordination de Paul Lazarsfeld. Dans leur volonté de savoir « comment l'électeur décide », ils

parviennent à mettre en exergue les influences des facteurs sociaux et économiques (lieu de résidence, religion, statut socioéconomique) sur le vote et à élaborer le « portrait d'électeurs faiblement intéressés par la politique ». Ainsi, considèrent-ils qu'une personne pense politiquement comme elle est socialement (Lazarsfeld et *al.*,1944). Quoique limitées par leur forte tendance à la quantification et à la description plutôt qu'à l'interprétation ou à l'analyse, ces paradigmes de la sociologie électorale ont le mérite de confirmer l'effectivité de l'influence des facteurs sociaux et économiques sur le vote des citoyens. L'enseignement principal est que « l'ordre électoral, pour être interprété, doit être ré encastré dans un ordre social dont il n'est que partiellement autonomisé » (Lehengue, 2015 : 460). Ces facteurs sociaux ont été regroupés en trois modèles principaux d'explication des comportements électoraux. Le premier, de nature sociologique, se fonde sur le postulat d'un effet des variables sociales et socio-économiques. Le second prend appui sur une théorie de nature psycho-sociologique : l'électeur choisit son candidat à travers une identification partisane qui oriente son choix. Le troisième enfin, inspiré par des modèles économiques, suppose un électeur rationnel qui effectue des choix politiques en maximisant ses intérêts (Mayer et al., 1997). Ces trois paradigmes d'explication sont aussi sollicités pour rendre compte de la réalité de l'acte de vote en Afrique (Fauvelle-Aymar, 2008); à la condition bien sûr de disposer de données qui permettent de telles analyses. A partir de ces modèles, des variables caractéristiques de l'électeur sont identifiées (Uppal et *al.*, 2012). Elles sont d'ordre géographique regroupant la région et le milieu de résidence, d'ordre sociodémographique avec des variables essentielles comme le sexe, l'âge, la situation familiale, la classe sociale, le niveau de scolarité, (…), d'ordre socioéconomique dans lequel sont considérés la situation dans l'emploi, les heures de travail, les catégories de travailleurs, la profession et la situation professionnelle du conjoint et d'ordre politique avec des variables comme la compétence politique, la participation citoyenne, le militantisme politique et le militantisme partisan (Blais A. et *al.*, 2004).

Sur la base des réflexions ci-dessus, la présente analyse veut contribuer à l'identification et à l'explication des déterminants socioéconomiques du vote en Afrique tout en mettant en exergue ce qui les spécifient par rapport à d'autres contextes sociopolitiques (européens et nord-américains) où ils ont aussi été analysés. En vue de contribuer à la consolidation de la science électorale par l'analyse statistique du profil de

l'électeur africain, deux axes principaux structurent cette réflexion. D'une part elle présente l'acte de voter en Afrique aux prismes de ses déterminants démographiques et sociopolitiques (I). D'autre part, il s'agit de caractériser les profils socio-économiques du vote en Afrique (II). Ce qui peut s'apparenter à une contribution à la connaissance de l'électeur africain.

Cette réflexion est le produit de l'exploitation d'une base de donnée élaborée par « Afro baromètre[1] ». Cette base constitue une fusion des bases dont les données ont été collectées en 2016 et 2018 dans 34 pays d'Afrique. Le regroupement des échantillons de chaque pays a abouti à la création d'un échantillon globale contenant 45 823 enquêtés dont l'âge est supérieur ou égal à 18 ans et constitués de 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes.

1. L'acte de vote aux prismes des déterminants démographiques et sociopolitiques

Les réflexions y relatives se structurent autour de deux catégories de déterminants qui sont d'ordre sociodémographiques (1) et sociopolitiques (2).

1.1 Déterminants sociodémographiques du vote en Afrique

Les déterminants sociodémographiques regroupent un ensemble de variables permettant de caractériser socialement l'individu. Les études antérieures y relatives mettent en exergue deux grandes catégories que sont le profil d'ordre géographique (région, milieu de résidence) et celui d'ordre démographique (sexe, âge, niveau de scolarité, religion) (Mourad, 2013).

Dans l'ensemble, parmi les 45823 personnes interrogées, 31079 disent avoir voté lors des dernières élections, soit une proportion de 67,8% de votants contre 32,2% d'enquêtés estimant n'avoir pas voté. Cette

1 https://afrobarometer.org/fr . Cette structure regroupe, en son sein, des chercheurs indépendants qui mènent des enquêtes et des recherches en Afrique (dans 35 pays) en vue mesurer les attitudes des citoyens sur la démocratie et la gouvernance, l'économie, la société civile, et d'autres sujets. La base dont il est question est un regroupement d'échantillons dont les collectes des données ont eu lieu en 2016, en 2017 et en 2018. Certes, la variabilité des années de réalisation des enquêtes engendre des réflexions sur la crédibilité de l'usage de cette base en vue de la production des résultats fiables. Toutefois, le respect de la rigueur scientifique dans le processus de collecte laisse penser qu'elle est techniquement utilisable.

tendance relative à la supériorité numérique des votants par rapport aux non-votants est observée dans toutes les régions d'Afrique à l'exception de l'Afrique du Nord où le taux de votants (48,5%) est inférieur à celui des non-votants (51,5%). Les plus forts taux de vote s'observent en Afrique orientale (79,5%) et en Afrique de l'ouest (71,5%). Ils sont respectivement suivis par l'Afrique australe (66,3%) et l'Afrique centrale (58,0%). Dans l'ensemble, seulement l'Afrique orientale et l'Afrique de l'Ouest ont des taux de vote supérieurs au taux global (67,8%). Ainsi, en Afrique comme partout ailleurs tous ceux qui sont en âge de voter ne votent pas toujours. Les cas d'abstention sont aussi observés. De plus, il ressort qu'il y a des disparités régionales en lien avec l'acte de voter. Quel que soit le niveau des écarts, le taux de vote en Afrique varie d'une région à l'autre. A titre illustratif, on observe que pour cent votants en Afrique du Nord, le nombre de non votants est 106. Dans cette région, l'indice de parité est supérieur à un en défaveur des votants. Dans les autres régions de l'Afrique, l'indice de parité est inférieur à un en faveur des votants mais avec des variations. Pour cent personnes qui votent en Afrique centrale, 72 personnes n'iront pas voter ; en Afrique australe, on a 51 personnes qui ne voteront pas quand 100 personnes iront voter. En Afrique de l'ouest, c'est 40 personnes qui ne voteront pas quand 100 personnes votent ; c'est en Afrique orientale qu'on observe le plus faible effectif de personnes (26) qui ne voteront pas quand 100 personnes voteront.

Selon le genre, les votants de sexe masculin sont plus nombreux que les votantes (51,6% contre 48,4%). Cet écart se renforce plus quand il s'agit de mesurer le poids du vote au sein de chaque catégorie sexo-spécifique. Parmi les hommes, la proportion des votants est 70,1% alors que cette proportion s'élève à 65,5% dans le groupe des femmes ; soit un écart de 4,6 points en faveur des hommes. La thèse des femmes comme bétail électoral votant plus que les hommes semblent ne pas avoir d'écho favorable ici. L'indice de parité du vote est de 93 sur 100. En d'autres termes, pour cent hommes qui votent, il y a 93 femmes qui votent. Dans presque toutes les régions d'Afrique (Afrique de l'ouest, Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique orientale et Afrique australe) cet indice est caractérisé par la prépondérance des hommes sur les femmes quand il s'agit de voter. L'indice de parité se rapprochant le plus de 1 et donc favorable à une égalité entre effectif de votants et effectif des votantes est celui de l'Afrique australe (0,961) alors que l'indice le plus éloigné de

1 est celui de l'Afrique du Nord (0,839). En somme, le genre apparait comme un facteur à considérer dans l'analyse du vote en Afrique. Mais la connaissance substantielle de son potentiel d'explication ou d'influence du vote en Afrique peut résider dans la confrontation du genre avec d'autres facteurs tels que l'instruction et le milieu de résidence (urbain-rural).

Le milieu de résidence est aussi perçu comme un facteur structurant du vote en Afrique. Selon qu'il habite en milieu urbain ou en milieu rural, la décision de voter du citoyen africain peut connaître des variations. La tendance qui se dégage dans la majorité des études y relatives est que le taux de vote en milieu urbain est, de façon générale, inférieur aux taux du milieu rural. Cela se confirme avec la présente base de données. Le taux de vote parmi les urbains est de 62,5% alors que ce taux s'élève à 72,1% en milieu rural, soit un écart de 9,6 points en faveur des habitants du milieu rural. Autrement dit pour 100 citoyens qui votent dans le milieu rural, le nombre d'urbains qui votent est 87. Cette tendance globale se confirme dans toutes les régions de l'Afrique. Partout en Afrique, le taux de votants en milieu rural est supérieur à celui du milieu urbain et les écarts régionaux qui sont supérieurs à l'écart global s'observent en Afrique centrale (11,4 points) et en Afrique australe (9,7 points). Cela est d'autant plus paradoxale que c'est parmi les urbains que le taux de compétence politique et celui de connaissance du sens (officiel ou idéal) du vote paraissent les plus élevés. Est-il possible de considérer que les électeurs africains résident plus dans le milieu rural qu'en ville ?

L'âge est aussi considéré dans la revue de littérature comme un facteur structurant l'acte de vote. Il y ressort généralement que la pratique du vote varie sous l'effet de la variation de l'âge du votant. Dans le contexte africain, la tendance générale est que les moins âgés ayant atteints la majorité sont moins enclins à aller voter et cela se confirme avec cette base de données. Les plus forts taux de vote s'observent parmi les citoyens dont l'âge se situe entre 56 et 65 ans (81,6%) et ceux dont l'âge est supérieur à 65 ans (80,9%). Quant aux pourcentages les plus faibles, ils s'enregistrent parmi les citoyens dont les âges se situent entre 18 et 25 ans (45,7%) et entre 26 et 35 ans (70,2%). Les jeunes (âgés de 35 ans au plus) sont moins enclins à aller voter. La principale information en lien avec l'âge est que le taux de vote augmente avec l'augmentation de l'âge du citoyen. Plus on est âgé, plus la probabilité de voter s'élève. Toutefois, en lien avec le genre, les jeunes femmes (35 ans au plus) ont un

pourcentage de vote plus élevé que celui des jeunes hommes. Aussi 57,4% des jeunes qui votent sont du milieu rural contre 42,6% de jeunes venant du milieu urbain.

L'effectivité de corrélation tant positive que négative entre le niveau d'instruction et le vote est aussi défendue par les politistes. Pour eux, l'instruction est un facteur structurant de la dynamique du vote. Ici, la tendance qui émerge s'apparente à une corrélation négative entre le vote et le niveau d'instruction. En effet, le taux de vote diminue quand on évolue vers les citoyens les plus instruits. La probabilité de voter parmi les plus instruits est plus faible que celle observée parmi les moins instruits. Parmi ceux qui n'ont pas fréquenté, le taux de vote est de 72,5% alors qu'il est de 66,7% parmi ceux qui ont fréquenté ; soit un écart de 5,7 points en faveur de ceux qui n'ont pas fréquenté. Parmi ceux qui n'ont pas fréquenté, quand 100 citoyens votent, 38 citoyens ne voteront pas. Parmi ceux qui ont fréquenté, quand 100 citoyens votent, 50 citoyens ne voteront pas. Dans l'ensemble d'un vote en Afrique, quand 100 citoyens n'ayant pas fréquenté votent, il y a de fortes chances que seulement 92 citoyens ayant fréquenté votent. Parmi ceux qui ont fréquenté, le plus faible taux de vote est observé en Afrique du Nord (47,8%) suivi respectivement de l'Afrique centrale (57,1%) et de l'Afrique Australe (65,9%). Quant aux plus forts taux de vote parmi les citoyens ayant fréquenté, on les retrouve en Afrique orientale (79,3%) et en Afrique de l'ouest (70,5%). Parmi ceux qui n'ont pas fréquenté, le plus faible taux de vote s'observe encore en Afrique du Nord (52,8%). Au-delà donc du niveau d'instruction, C'est l'acte de vote même qui intéresse moins les Nord africains. Si le niveau de compétence politique paraît tributaire du niveau d'instruction des citoyens, le cas du vote qui en est un élément constitutif laisse penser autrement dans le contexte de l'Afrique du Nord.

La question religieuse constitue aussi un facteur affectant les dynamiques politiques en Afrique (Brossier, 2013). Dans la présente base de données, la variable « religion » a été transformée de sorte qu'elle ne regroupe que quatre profils religieux que sont le Chrétiens (55,7%), les Musulmans (33,0%), ceux qui sont d'autres religions (10,9%) et ceux qui disent ne pas savoir leur religion (0,4%). En lien avec les votes, il ressort que le taux de vote est de 69,1% parmi les votants chrétiens, de 65,6% parmi les musulmans et de 68,7% parmi ceux d'une autre religion. Dans toutes

les catégories religieuses, le taux de vote des femmes est inférieur à celui des hommes.

Comme observé, certaines variables sociodémographiques affectent l'acte de voter en Afrique. En fonctions des contextes socioéconomiques, politiques et culturels, les facteurs liés à la région, au milieu de résidence, au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité et à la religion ont des effets soit positifs soit négatifs sur le vote des citoyens. Au-delà des statistiques fournies ci-haut, comment mesurer le niveau des effets de ces facteurs afin de déterminer les poids ? En d'autres termes quelle est l'influence de ces facteurs-variables sur la décision de voter ou non en Afrique ? En fonction des régions d'Afrique, la tendance qui émerge est que les Nord africains ont 0,8 fois moins de chance d'aller voter par rapport aux africains des autres régions. Au niveau du lien entre la décision de vote et le genre, les données font ressortir que les probabilités pour les femmes de voter sont faibles par rapport aux hommes. En effet, les hommes ont 1,1 fois plus de chance de participer au vote par rapport à elles. Ce qui évoque encore la problématique de la participation politique des femmes aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde. L'intérêt serait d'approfondir les réflexions afin d'identifier, sur la base de données d'enquête, les facteurs clé qui influencent pertinemment le vote des femmes. Les résultats issus du lien entre l'acte de vote et le milieu de résidence montrent que les citoyens du milieu rural ont 1 fois plus de chance de voter que ceux des milieux urbains africains. Les africains des villes votent moins que les africains du milieu rural. Alors que l'impression qui se dégage est que l'information politique paraît plus accessible en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau de l'âge, la tendance est identique dans la quasi-totalité des régions d'Afrique. Les jeunes (35 ans au plus) sont moins intéressés par le vote par rapport aux citoyens dont l'âge est supérieur à 35 ans. Ainsi, ces jeunes ont-ils 0,9 fois moins de chance de voter par rapport aux plus âgés qu'eux. La connaissance des facteurs pouvant engendrer de telles situations devient utile si tant est qu'il faut mettre en place des stratégies de promotion de la participation électorale des jeunes. A propos de la fréquentation scolaire, c'est au niveau des citoyens qui n'ont pas fréquenté que la probabilité de voter est la plus élevée. Ceux-ci ont 1,2 fois plus de chance d'aller voter par rapport à ceux qui ont fréquenté. Dans ce cas de figure, est-il possible de considérer que les projets et programmes des candidats ne constituent pas un facteur fortement structurant des décisions et

orientations du vote en Afrique ? Les raisons de voter dans plusieurs contrées africaines seraient plutôt ailleurs. Sur le plan religieux, il ressort que les citoyens de religion autre que le christianisme et l'islam ont 0,9 fois moins de chance de voter par rapport à ceux des autres religions. En conclusion, à des degrés divers, la région (est, ouest, nord, sud et centre), le milieu de résidence (urbain, rural), le genre, l'âge, la fréquentation scolaire et la religion constituent des facteurs sociodémographiques influençant significativement le vote en Afrique.

Ainsi, comme dans les contextes non africains (Mourad, 2013), les variables sociodémographiques sont aussi susceptibles d'influencer les probabilités du vote en Afrique. Dans une logique de stratégies de consolidation du comportement électoral en Afrique, il est judicieux d'approfondir les analyses sur ces différents facteurs avant de passer à l'action. En fait, si le vote apparait ici comme « un acte social » déterminé par les variables évoquées ci-dessus, l'interrogation qui émerge est de savoir les mécanismes sociaux par lesquels celles-ci parviennent à influencer significativement le vote de l'électeur africain. Telle peut être la valeur ajoutée ou substantielle de l'étude. Autrement dit, les approches écologiques du vote trouvent des points d'ancrage dans la sociologie des élections en Afrique.

1.2 Déterminants sociopolitiques et vote des citoyens

Dans le même esprit d'explication du vote en Afrique, les analyses se focalisent sur les facteurs sociopolitiques pouvant l'influencer. Au-delà des facteurs sociopolitiques en lien avec le contexte tels que le régime politique du pays, les effets des usages intéressés du vote par les acteurs politiques ou le niveau d'accessibilité aux lieux de vote, des facteurs en lien avec le profil politique des citoyens sont souvent évoqués. Il s'agit principalement de la compétence politique, de la participation citoyenne, du niveau de militantisme politique et du niveau de militantisme partisan (Blais et *al.*, 2004). Le contenu de la base de données utilisée ici ne permet pas de vérifier l'effectivité des facteurs ci-dessus cités en contexte africain. Toutefois, on y trouve des variables caractéristiques d'autres facteurs sociopolitiques pertinents. Trois catégories de facteurs sociopolitiques y sont identifiées. Il s'agit de certains éléments de participation politique des citoyens africains, de leur niveau de perception de la démocratie dans leurs pays respectifs et du niveau de leur sentiment d'appartenance à la Nation ou au groupe ethnique.

Les éléments constitutifs de la participation politique des citoyens dans cette étude sont la participation aux débats politiques, la participation aux campagnes électorales et la participation à une marche de protestation. Selon les données utilisées, 38,4% des africains ne participent jamais à des débats politiques. Parmi les femmes, le taux de celles qui ne participent jamais s'élève à 46,3% alors que parmi les hommes, ce taux est de 30,5% ; soit un écart de 15,8 points. En d'autres termes, pour 100 femmes qui ne participent jamais aux débats politiques, on aura seulement 66 hommes qui en font autant. Il ressort aussi que la non-participation aux débats politiques a un caractère plus rural qu'urbain. Les résidents africains du milieu rural sont les plus nombreux à ne jamais y participer. C'est en Afrique australe qu'on observe le plus fort taux de ceux qui ne participent jamais (43,4%) tandis que le plus faible taux est enregistré en Afrique orientale (34,1%). Au niveau des africains qui participent aux débats politiques, deux catégories de participants émergent. Il y a ceux qui le font occasionnellement (44,6%) qui sont les plus nombreux et ceux qui participent fréquemment à des débats politiques (17,0%). Autant parmi ceux qui participent occasionnellement (47,0% chez les hommes et 42,2% chez les femmes) que parmi ceux qui participent fréquemment aux débats politiques (11,5% chez les femmes et 22,6% chez les hommes), les taux parmi les femmes demeurent inférieurs à ceux des hommes. Dans la catégorie de ceux qui participent occasionnellement, la proportion des résidents en milieu rural (54,7%) est supérieure à celle des résidents en milieu urbain (45,3%). Cette tendance s'inverse quand il s'agit de ceux qui participent fréquemment. Ceux qui résident en milieu urbain représentent un taux de 51,1% tandis que ceux du milieu rural font un pourcentage de 48,9%. En fonction de la région d'Afrique, c'est parmi les enquêtés de l'Afrique de l'ouest qu'il y a le plus fort taux de ceux qui participent occasionnellement (47,0%) et le plus faible taux (41,0%) est observé en Afrique australe. Aussi, le plus fort taux de ceux qui participent fréquemment est-il enregistré en Afrique centrale (21,5%) et son plus faible taux provient de l'Afrique australe (15,6%). En lien avec le vote, le plus faible taux de vote est enregistré parmi ceux qui n'ont jamais participé aux débats politiques (63,3%) alors que ce taux est de 69,9% parmi ceux qui participent occasionnellement et de 73,1% parmi ceux qui participent fréquemment. Autrement dit, c'est parmi ceux qui participent fréquemment aux débats politiques que la probabilité de voter est le plus élevée. Plus on participe aux débats

politiques, plus on est enclin à aller voter. Cette tendance est aussi observée tant en milieu rural qu'en milieu urbain : ceux qui participent fréquemment aux débats politiques sont les plus nombreux à aller voter quel que soit le milieu de résidence. Dans les différentes régions d'Afrique, cette configuration statistique demeure identique. Ainsi, inciter les citoyens africains aux débats politiques pourrait-il améliorer le taux de vote ?

Le second élément analysé ici et en lien avec la participation politique est la participation aux campagnes électorales. Il ressort que 61,3% des citoyens africains ne participent pas aux campagnes électorales. Ceux qui participent représentent un pourcentage de 38,7%, soit environ 04 citoyens sur 10. Autrement dit, quand 63 citoyens participeront aux campagnes électorales, 100 citoyens africains n'y participeront pas. Le taux de participation aux campagnes électorales est de 43,9% parmi les hommes alors qu'il est de 33,5% parmi les femmes. C'est donc une prédominance masculine qui s'observe quant à la participation des africains aux campagnes électorales. Aussi, le taux de participation aux campagnes en milieu rural (42,4%) est supérieur à celui observé en milieu urbain (34,1%) et le plus fort taux de participation est constaté parmi les citoyens de l'Afrique orientale (57,5%), suivi de l'Afrique centrale (42,7%), de l'Afrique de l'ouest (40,0%) et de l'Afrique australe (35,2%). Quant au plus faible taux, il est enregistré parmi ceux de l'Afrique du nord (15,1%). Par rapport à la décision de voter, il ressort que le taux de vote parmi ceux qui participent aux campagnes électorales est de 80,3% alors qu'il est de 60,1% parmi ceux qui n'ont pas participé aux campagnes électorales, soit un écart de 20,2 points au profit de ceux qui participent. Cette tendance se confirme aussi tant en milieu urbain et en milieu rural que dans les différentes régions d'Afrique. Tout porte à croire que participer aux campagnes électorales favorise la décision de voter.

Le troisième élément analysé ici est la participation à une marche de protestation. A ce niveau, les africains sont très nombreux à ne pas participer aux marches de protestation (89,4). Seulement 10,6% (environ 1 citoyen sur 10) d'entre eux disent avoir participé à une marche de protestation. Parmi les hommes, le taux de participation est de 12,5% alors qu'il est de 8,6% parmi les femmes. Aussi bien les hommes que les femmes protestent en Afrique. Et la marche de protestation est plus un phénomène urbain (12,5% des urbains) que rural (9,0% des ruraux). C'est en Afrique du nord que le plus fort taux de participation aux marches de

protestation est observé (14,6%). Il est suivi par l'Afrique centrale (11,9%), l'Afrique australe (11,1%) et l'Afrique de l'ouest (10,5%). Le plus faible taux de participation est observé en Afrique orientale (5,7%). Le taux de vote parmi ceux qui participent aux marches de protestation est de 66,3%. Ce taux est inférieur de 02 points par rapport à celui observé parmi ceux qui ne participent pas aux marches de protestation. Plus on proteste moins on pratiquerait le vote, semble-t-il. En milieu urbain, le taux de vote parmi ceux qui ne participent pas aux marches de protestation (62,7%) est quasi identique avec celui observé parmi ceux qui y participent (62,8%). Alors qu'en milieu rural, la proportion des votants parmi ceux qui ne participent pas (72,6%) est supérieure à la proportion des votants parmi ceux qui participent (70,2%). En Afrique de l'ouest et en Afrique du nord, le taux de vote parmi les protestataires est supérieur au taux de vote parmi ceux qui ne participent pas aux marches de protestation. C'est la tendance contraire qui est observée en Afrique orientale, en Afrique australe et en Afrique centrale.

L'analyse du vote à partir du niveau de perception de la démocratie dans les pays africains est fait à partir de deux éléments que sont les opinions de citoyens sur la démocratie et leur opinion sur le niveau de démocratie dans leur pays. Concernant leur opinion sur les régimes démocratiques par rapport aux autres types de régimes, ils sont majoritaires (71,3%) à considérer que les régimes démocratiques sont, de loin, préférables par rapport aux autres types de régimes. Par contre, 13,6% des citoyens pensent que, dans certaines circonstances, la démocratie n'est pas souvent préférable. Ils auraient préféré une certaine mode plus rigide de gouvernance permettant d'instaurer plus de rigueur et de discipline dans la gestion de la chose publique. Certains citoyens africains n'ont aucune priorité par rapport aux différents régimes politiques. Ils n'ont pas de préférence particulière ; ils représentent 15,1% des enquêtés. Autant en milieu rural (71,0%) qu'en milieu urbain (71,7%), les taux des citoyens considérant que la démocratie est préférable sont quasi identiques. Et dans toutes les régions d'Afrique, le taux de ceux qui préfèrent la démocratie est le plus élevé. Aussi, c'est parmi ceux qui préfèrent les régimes démocratiques au détriment des autres types de régimes que le taux des votants est-il le plus élevé (70,9%), suivi du taux de ceux qui pensent que la démocratie n'est pas toujours préférable (63,0%) et enfin de ceux qui n'ont aucune préférence (59,6%). Toutes les catégories de citoyens votent mais à des degrés divers, et dans toutes les régions, le

taux de vote parmi ceux qui préfèrent la démocratie demeure le plus élevé.

Quant à leurs opinions des citoyens sur le niveau de démocratie dans leur pays, 1,9% des citoyens considèrent que leur pays n'est pas une démocratie, 46,6% des citoyens sont satisfaits du niveau de démocratie dans leur pays et 51,1% d'entre eux ne sont pas satisfaits du niveau de démocratie dans leur pays. Ainsi, la moitié des citoyens ne sont pas satisfaits du niveau de la démocratie en Afrique. Le taux d'insatisfaction en milieu urbain est de 54,8% alors qu'il est de 48,7% en milieu rural. L'insatisfaction est donc plus exprimée en ville qu'en milieu rural. Quant au taux de satisfaction, il est plus exprimé en milieu rural (49,2%) qu'en milieu urbain (43,4%). Par ailleurs, c'est en Afrique orientale qu'on rencontre le plus fort taux de satisfaction du niveau de démocratie (67,2%) ; suivi de l'Afrique de l'ouest (48,9%), de l'Afrique australe (44,9%) et de l'Afrique du nord (40,8%). Le plus faible taux du niveau de satisfaction est observé en Afrique centrale (18,9%). Du plus élevé au plus faible, les taux d'insatisfaction se présentent ainsi : Afrique centrale (79,5%), Afrique du nord (56,0%), Afrique australe (51,9%), Afrique de l'ouest (50,1%) et Afrique orientale (31,8%). Il ressort aussi que le taux de vote le plus élevé s'observe parmi ceux qui sont satisfaits du niveau de démocratie dans leur pays (72,8%). Parmi ceux qui n'en sont pas satisfaits, ce taux est de 64,4% et il est de 56,4% parmi ceux qui considèrent que leur pays n'est pas une démocratie. En d'autres termes, plus on est satisfait du niveau de démocratie dans son pays plus on vote. Cette tendance s'observe tant en milieu urbain qu'en milieu rural ainsi que d'une région d'Afrique à l'autre.

Pour le niveau de sentiment d'appartenance ethnique ou nationale, le but est d'observer dans la mesure du possible le niveau de développement de la « fibre » ethnique et son effet sur la décision de voter en Afrique. En premier lieu, ceux dont le sentiment d'appartenance nationale est plus fort que le sentiment d'appartenance ethnique sont les plus nombreux avec un pourcentage de 42,4%. Ceux dont le sentiment d'appartenance est ethnique a la même intensité que le sentiment d'appartenance nationale représentent 44,0% des citoyens. Ils sont les plus nombreux et accordent les mêmes valeurs à leur ethnie et à leur Nation. Ceux dont le sentiment d'appartenance ethnique est plus fort que le sentiment d'appartenance nationale sont les moins nombreux avec un taux de 13,7%. Ceux-ci accordent plus d'importance à leur ethnie qu'à leur

Nation. La véritable question est de savoir comment se fonder sur de telles tendances pour œuvrer à la consolidation de la Nation. En milieu rural, le taux des citoyens ayant un sentiment d'appartenance ethnique plus fort que le sentiment d'appartenance nationale est de 15,4% alors qu'il est de 11,5% en milieu urbain. C'est la tendance inversée qui est observée quand le sentiment d'appartenance nationale est plus fort que le sentiment d'appartenance ethnique (40,6% en milieu rural et 44,5% en milieu urbain). Pour les citoyens accordant les mêmes valeurs aux deux sentiments le taux est le même quel que soit le milieu de résidence (urbain, rural). En fonction des régions d'Afrique, ces sentiments varient de plusieurs façons. Pour les citoyens dont le sentiment d'appartenance ethnique est plus fort que le sentiment d'appartenance national, le plus fort taux est observé en Afrique australe (15,5%), suivi de l'Afrique de l'ouest (14,3%), de l'Afrique centrale (11,6%), de l'Afrique orientale (9,3%) et de l'Afrique du nord (6,1%). Concernant les citoyens accordant les mêmes intensités aux deux sentiments, le plus fort taux est enregistré en Afrique australe (51,2%), suivi de l'Afrique orientale (42,7%), de l'Afrique de l'ouest (41,5%), de l'Afrique centrale (33,6%) et de l'Afrique du nord (26,0%). Au niveau des citoyens dont le sentiment d'appartenance nationale est plus fort que le sentiment d'appartenance ethnique, c'est en Afrique du nord qu'on retrouve le plus fort taux (67,9%), suivi de l'Afrique centrale (54,8%), de l'Afrique orientale (48,0%), de l'Afrique de l'ouest (44,1%) et de l'Afrique australe (33,3%). En second lieu, on observe que le taux de vote le plus faible est enregistré parmi les citoyens dont le sentiment d'appartenance ethnique est plus fort que le sentiment d'appartenance nationale (63,9). Ce taux est de 69,6% parmi les citoyens ayant un sentiment d'appartenance nationale plus fort que le sentiment d'appartenance ethnique et de 70,4% parmi ceux dont les deux sentiments ont les mêmes intensités. Cette même tendance est observée en milieu urbain et en milieu rural. Et le taux de vote parmi les citoyens ayant un sentiment d'appartenance ethnique plus fort que le sentiment d'appartenance nationale est le plus faible dans toutes les régions d'Afrique.

A partir des données exploitées ici, il ressort que l'acte de vote du citoyen africain peut être influencé par des facteurs sociopolitiques telles que la participation aux débats politiques, la participation aux campagnes électorales, la participation aux marches de protestation, les opinions sur la démocratie, les perceptions du niveau de démocratie dans le pays et le

niveau du sentiment d'appartenance ethnique ou nationale. Ainsi, ceux qui participent fréquemment aux débats politiques ont 1,1fois plus de chance d'aller voter par rapport à ceux qui le font occasionnellement ou qui ne participent jamais. Il en est de même pour ceux qui participent aux campagnes électorales ; ceux-ci ont 2,4 fois plus de chance de voter par rapport à ceux qui ne participent pas. Au niveau des marches de protestation, il ressort que ceux qui y participent ont moins de chance (0,8 fois) d'aller voter comparativement à ceux qui ne participent pas. Aussi, ceux qui préfèrent les régimes démocratiques plus que les autres types de régimes ont 1,2 fois plus de chance d'aller que ceux qui n'ont pas de préférence en matière de régime politique ou qui pensent que la démocratie n'est pas préférable souvent. Quant à ceux qui sont satisfaits du niveau de démocratie dans leur pays, ils ont 1,4 fois plus de chance de voter par rapport à ceux qui considèrent que leur pays n'est pas une démocratie ou qui ne sont pas satisfaits du niveau de démocratie dans leur pays. Enfin, ceux dont le sentiment d'appartenance nationale est plus fort que le sentiment d'appartenance ethnique ont 1fois plus de chance d'aller voter que ceux dont le sentiment d'appartenance ethnique est le plus fort ou ceux qui accordent les mêmes niveau d'intensité à chacun de ces sentiments.

2. Déterminants socio-économiques et acte de vote en Afrique

L'effectivité des corrélations ou des interactions entre le politique et l'économique est de plus en plus évidente et indiscutable. « De nombreuses études, depuis le début des années soixante-dix, ont mis en évidence l'influence significative de la situation économique sur les résultats des élections. C'est un thème de recherche important de la théorie des choix publics » (Auberger, 2004 :95). Le but, ici, est de parvenir à mesurer le niveau d'influence des facteurs socioéconomiques sur l'acte de voter en Afrique. L'analyse se structure autour de deux catégories de facteurs que sont les influences du profil professionnel des africains sur le vote (2.1) et l'influence de leurs opinions socioéconomiques sur le vote (2.2).

2.1 Profil professionnel et vote des citoyens

Des réflexions en contexte canadien font comprendre que le profil socioéconomique du citoyen constitue un facteur structurant du vote. Les éléments constitutifs de ce profil sont, entre autres, la situation dans l'emploi, les heures de travail, les catégories professionnelles du travailleur, la profession et la situation professionnelle du conjoint (Blais et *al.*, 2004). De ces réflexions, il est considéré que les employés du secteur public étaient plus susceptibles de voter que ceux qui travaillaient dans le secteur privé. Expliquant cela par le fait que les décisions des politiques publiques affectent plus les agents publics que ceux des autres secteurs socioprofessionnels (Blais, 1990). Les données disponibles ici permettent d'observer l'effet des facteurs tels que le statut dans l'emploi des africains, la typologie des employeurs des citoyens africains et les opinions des citoyens en matière de création d'emplois par le gouvernement sur le vote.

Sur le statut dans l'emploi, on observe que la situation professionnelle des africains est hétérogène. En effet, 37,2% des enquêtés ont affirmé que non seulement ils ne travaillent pas, mais aussi qu'ils ne cherchent pas de travail ; il y a 27,2% des enquêtés qui ne travaillent pas mais qui sont en quête d'emploi tandis que 12,0% d'entre eux travaillent à temps partiel et que 23,7% des enquêtés exercent un emploi permanent. En somme, 35,6% des enquêtés exercent un emploi temporel ou permanent et 64,4% des enquêtés déclarent ne pas exercer d'emploi. Quel que soit le statut dans l'emploi, le taux de vote est supérieur au taux de ceux qui n'ont pas voté. Le taux de vote le plus élevé s'observe parmi les citoyens exerçant un emploi permanent (75,2%) et suivi par le taux de vote parmi ceux qui exercent un emploi à temps partiel. Le plus faible taux de vote (63,2%) est enregistré parmi ceux qui ne travaillent pas et qui sont en quête d'emploi. Dans l'ensemble, c'est parmi ceux qui exercent un emploi que le taux de vote est le plus élevé, soit 73,2% contre 64,9% parmi ceux qui n'exercent pas d'emploi. Ceux qui travaillent sont donc plus enclins à aller voter que ceux qui ne travaillent pas avec des proportions plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. Les écarts entre ces deux lieux de résidence atteignent au moins 10 points au profit du milieu rural. Dans toutes les régions d'Afrique, c'est parmi ceux qui travaillent qu'on observe les plus forts taux de vote. Il ressort tout de même que l'intensité du taux de vote des travailleurs varie d'une région d'Afrique à une autre région d'Afrique. Le plus fort taux de vote parmi les travailleurs est

enregistré en Afrique Orientale (83,4%) suivi de l'Afrique de l'ouest (75,4%), de l'Afrique australe (70,6%) et de l'Afrique centrale (69,4%). Celui de l'Afrique du nord est le plus faible taux de vote avec une proportion de 54,2%. Ainsi, les travailleurs de l'Afrique du nord sont-ils moins enclins au vote comparativement à leurs homologues des autres régions d'Afrique. En fonction du milieu de résidence, le taux de vote de travailleurs du milieu urbain (69,30%) est inférieur au taux de vote des travailleurs en milieu rural (78,7%) ; soit un écart de 9,3 points au détriment des travailleurs du milieu urbain. Enfin de compte, faut-il penser que le vote c'est pour ceux qui exercent un emploi, ceux qui ont des intérêts socioéconomiques à préserver, ceux qui pensent espérer des lendemains meilleurs parce qu'ils exercent un emploi ?

Les enquêtés qui travaillent sont, dans la majorité, leurs propres employeurs (64,7%). Ainsi, exercent-ils une sorte d'auto emploi ou d'emploi indépendant dans lequel il est fort probable de découvrir des emplois précaires, moins décents, non protégés et relevant surtout de l'informel. Ceux dont l'employeur est du secteur privé représentent 21,2% des enquêtés et ceux qui sont employés par le Gouvernement font un pourcentage de 11,4%. Seulement 2,6% des enquêtés sont employés par des ONG ou OSC. Dans toutes les régions d'Afrique, ceux qui travaillent à leur propre compte sont les plus nombreux avec des proportions très élevées en Afrique orientale (81,2%) et en Afrique de l'ouest (76,2%). Les plus fortes proportions de ceux qui sont employés par le secteur privé s'observent respectivement en Afrique australe (31,0%), en Afrique du nord (30,4%) et en Afrique centrale (28,5%). Pour ceux qui sont employés par le Gouvernement, les plus forts taux sont constatés respectivement en Afrique du nord (23,0%), en Afrique centrale (19,0%) et en Afrique australe (13,1%). En lien avec le vote, il ressort que les taux de vote les plus élevés s'observent respectivement parmi ceux qui sont employés par le Gouvernement (76,0%) et ceux qui sont leur propre employeur (75,6%) tandis que les plus faibles taux sont enregistrés respectivement parmi les travailleurs des ONG-OSC (68,9%) et du Secteur privé (67,8%). C'est donc parmi les agents publics de l'Etat en Afrique qu'on retrouve les plus forts taux de vote. Par rapport aux travailleurs de secteur privé, les agents publics votent plus. Ce qui vient confirmer les études similaires réalisées en contexte canadien (Blais, 1990). D'ailleurs, les données font savoir que les travailleurs employés par le Gouvernement ont 0,96 fois plus de chance de voter que ceux qui

sont employés par d'autres types d'employeurs (pour son propre compte, secteur privé et ONG-OSC). Il ressort aussi que ceux qui exercent un emploi permanent ont une fois plus chance d'aller voter comparativement à ceux qui ne travaillent pas ou qui exercent un emploi à temps partiel.

En matière gouvernementale de création d'emploi, les opinions sont négatives pour la majorité des citoyens africains. En effet, 74,3% des citoyens considèrent que l'action gouvernementale y relative est négative contre seulement 25,7% de citoyens qui considèrent positivement ces actions des pouvoirs publics. En milieu urbain, le pourcentage des perceptions négatives est de 76,0% parmi les citoyens alors qu'il est de 72,9% en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, ceux qui ont des perceptions négatives sont les plus nombreux (soit au moins sept sur dix citoyens). Dans toutes les régions d'Afrique, les citoyens ayant une perception négative de l'action gouvernementale en matière de création d'emploi sont les plus nombreux avec de très forts taux en Afrique du nord (86,6%) et Afrique centrale (79,4%). En lien avec le vote, il ressort qu'autant parmi les citoyens ayant des perceptions négatives (67,2%) que parmi les citoyens ayant des perceptions positives (69,8%), ceux qui votent sont les plus nombreux. Quel que soit le niveau de perception, on vote soit pour sanctionner soit pour consolider ce qui est ; sans toutefois ignorer que le vote répond aussi à d'autres types de rationalités en déphasage avec la rationalité dite économique. Par contre, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, c'est parmi ceux qui ont une bonne perception de l'action gouvernementale d'emploi qu'on observe les plus forts taux de vote (73,3% en milieu rural et 64,9% en milieu urbain). En Afrique de l'ouest, le taux de vote parmi ceux qui ont une perception positive de l'action gouvernementale en matière de création d'emploi (73,3%) est supérieur à celui observé parmi ceux qui en pensent contrairement (70,6%). En Afrique de l'est, c'est l'inverse qui est observée ; soit 80,1% de votants parmi ceux qui ont une perception négative contre 78,2% parmi ceux qui ont une perception positive. En Afrique australe, le taux de vote est quasi identique parmi les citoyens de chacune des deux catégories de perception ; 66,7% parmi les citoyens ayant des perceptions négatives et 66,3% parmi les citoyens de perception positive. En Afrique du nord, le taux des votants parmi ceux qui apprécient positivement ce que fait le gouvernement en matière de création d'emploi (56,5%) est supérieur au taux observé parmi ceux qui

en ont une appréciation négative (47,4%). Cette tendance est inversée en Afrique centrale où le taux des votants parmi ceux qui ont une perception négative (59,0%) est supérieur à celui observé parmi ceux qui ont une perception positive (54,2%). En termes de probabilité de voter en fonction de la perception de l'action publique d'emploi, on observe que ceux qui ont une perception positive ont 0,9 fois moins de chance d'aller voter par rapport à ceux qui ont une opinion négative. La probabilité de voter est donc plus élevée parmi ceux qui ont une opinion négative en matière de création d'emploi que parmi qui en ont une appréciation positive.

2.2 Opinions socioéconomiques des citoyens africains et l'acte de vote

En plus des facteurs socioéconomiques liés aux individus tels qu'énumérés ci-haut, il faut considérer des éléments de contexte économique dans lequel se situe ou agit le citoyen qui vote. on évoque généralement l'environnement socioéconomique du citoyen et ses opinions sur les dynamiques économiques en cours auxquels s'ajoutent les modes de prise en charge des questions socioéconomiques par les pouvoirs publics (Mourad, 2013). Dans la littérature scientifique, les auteurs identifient deux catégories de facteurs économiques que sont les facteurs « objectifs » composés de la croissance réelle du PNB ou du PIB, du revenu disponible brut des ménages, des taux d'inflation et du taux de chômage et ceux dits « subjectifs » qui sont en lien avec les perceptions qu'ont les électeurs sur la situation économique (Auberger A., 2004). L'analyse se fonde exclusivement sur des cas de facteurs subjectifs que sont les opinions socioéconomiques des citoyens. Ainsi, croisera-t-on l'acte de voter avec des facteurs tels que les opinions des africains sur les conditions économiques dans les pays d'Afrique, leur perception du niveau de corruption dans ces pays, leur perception du mode de gestion de l'économie nationale et leurs opinions sur les actions de réduction de la pauvreté par les pouvoirs publics.

D'entrée il faut considérer que l'environnement socioéconomique des pays africains n'est pas perçu positivement par la majorité des citoyens africains. Aussi bien sur les conditions économiques que le niveau de corruption, les opinions sont défavorables pour la majorité des africains. Selon les données d'Afro baromètre, 57,0% des citoyens africains considèrent que les conditions économiques de l'Afrique sont mauvaises

alors que 28,7% d'entre eux les trouvent bonnes. Pour 14,2% des citoyens les conditions ne sont ni bonnes ni mauvaises. Autant en ville (57,2%) qu'en milieu rural (56,9%), les citoyens ayant une perception négative demeurent majoritaires avec un taux relativement élevé en milieu urbain. En lien avec le vote, le taux de ceux qui ont voté parmi ceux qui pensent que les conditions du pays sont mauvaises (68,6%) est quasi identique avec le taux des citoyens ayant une perception positive des conditions économiques du pays (68,0%). On observe que, quel que soit le niveau de perception, ceux qui votent sont les plus nombreux. Cela pourrait se justifier par le fait que les uns (perception négative) votent pour que les conditions économiques s'améliorent tandis que les autres (perception positive) votent pour la stabilisation et la consolidation des conditions économiques qu'ils trouvent bonnes. A propos du niveau de corruption dans les pays d'Afrique, ceux qui pensent que le niveau a augmenté sont les plus nombreux, soit 55,8% contre 26,5% pour ceux qui pensent que le niveau a baissé. Ceux qui estiment que ce niveau est resté au même niveau représente un pourcentage de 17,7%. C'est respectivement en Afrique du nord (72,3%) et en Afrique centrale (72,2%) qu'on retrouve les plus forts taux de citoyens considérant que le niveau de corruption a augmenté et le plus faible taux s'observe en Afrique orientale (44,9%) et en Afrique de l'ouest (46,2%). En rapport avec l'acte de voter, c'est parmi ceux qui considèrent que le niveau de corruption a baissé que le plus fort taux de vote est observé ; soit 72,9% contre 66,1% parmi ceux qui pensent que la corruption prend de l'ampleur dans les pays d'Afrique. Soit un écart de 6,9 point en faveur de ceux qui considèrent que le niveau de corruption a baissé. Soit un écart de 6,9 point en faveur de ceux qui considèrent que le niveau de corruption a baissé. Cette tendance s'observe, avec quelques variations, dans toutes les régions d'Afrique bien que les votants demeurent aussi les plus nombreux parmi ceux qui pensent que le niveau de corruption a augmenté. En d'autres termes, l'opinion du citoyen sur le niveau de corruption dans le pays affecte la décision de voter. En termes de niveau d'influence des perceptions relatives aux conditions économiques du pays et au niveau de corruption, on observe que ceux qui ont une opinion positive des conditions économiques du pays ont 0,95 fois moins de chance de voter par rapport à ceux qui pensent que les conditions sont mauvaises et par rapport à ceux qui pensent qu'elles ne sont ni mauvaises ni bonnes. Une étude approfondie peut trouver des réponses à cette

faible probabilité de voter chez ceux qui ont une bonne perception des conditions économiques. Cependant, il ressort que ceux qui pensent que le niveau de corruption a baissé ont 1,17 fois plus de chance d'aller voter par rapport à ceux qui pensent que le niveau de corruption a augmenté et ceux qui pensent que le niveau de corruption est resté au même niveau. A propos de la gestion de l'économie nationale par les pouvoirs publics, 60,2% des citoyens africains ont une opinion négative. Ceux qui pensent donc que les économies des pays africains sont mal gérées sont les plus nombreux et ceux qui pensent qu'il y a une bonne gestion des économies africaines représentent 39,8% des enquêtés. Ceux-ci sont minoritaires. Parmi ceux qui pensent que l'économique nationale est mal gérée, les plus nombreux résidents en milieu rural ; soit 53,8% contre 46,2% d'entre eux qui résident en milieu urbain. Avec quelques variations, la même tendance est observée dans la catégorie de ceux qui pensent que l'économie nationale est bien gérée (56,8% de ruraux contre 43,2% de ruraux). En fonction des régions d'Afrique, c'est seulement en Afrique de l'est que ceux qui pensent que l'économie nationale est bien gérée sont relativement plus nombreux que ceux qui en ont une opinion contraire ; soit 50,1% contre 49,9%. Par ailleurs, le plus fort taux de ceux qui ont une opinion négative de la gestion de l'économie est observé en Afrique du nord (80,3%). En lien avec le vote, il ressort que le taux de vote parmi ceux qui pensent que l'économie nationale est bien gérée (71,9%) est plus élevé que celui observé parmi ceux qui pensent qu'il y a une mauvaise gestion de l'économie nationale (65,7%). Quoi qu'il en soit, quelle que soit la nature de la perception sur la gestion de l'économie nationale, ceux qui votent demeurent les plus nombreux. En milieu urbain, le taux de vote de ceux qui ont une bonne image de la gestion de l'économie nationale est supérieur au taux de vote de ceux qui en ont une image négative (67,7% et 59,8%). La même tendance est observée en milieu rural (75,0% et 70,8%). En somme, ceux qui ont une bonne perception de la gestion de l'économie sont donc les plus enclins à aller voter. Aussi, dans toutes les régions d'Afrique, le taux de vote parmi ceux qui considèrent que l'économie nationale est bien gérée est plus élevé que le taux de ceux qui en pensent le contraire.

Concernant les liens entre les opinions des citoyens sur les actions de réduction de la pauvreté par les pouvoirs publics et l'acte de vote, plusieurs tendances émergent. Tout d'abord, sept citoyens africains sur dix (68,2%) ont une perception négative de l'action gouvernementale en

matière de réduction de la pauvreté. Ceux qui en ont une perception positive sont minoritaires (31,8%). Cette tendance est identique tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Le plus fort taux de perception négative s'observe parmi les citoyens de l'Afrique du nord (86,8%) alors que le fort taux de perception positive est enregistré par les citoyens de l'Afrique australe (38,0%). En lien avec le vote, il ressort que le taux de vote parmi ceux qui ont une perception positive de l'action gouvernementale en matière de réduction de la pauvreté (70,7%) est plus élevé que le taux de ceux qui en ont une perception négative (66,7%). La perception positive de l'action gouvernementale serait favorable à l'augmentation du taux de vote en Afrique. Par ailleurs, la ruralité ou l'urbanité semble affecter ce lien entre la perception de l'action gouvernementale de réduction de la pauvreté et l'acte de voter. En milieu urbain, le taux de vote parmi les citoyens ayant une perception positive s'élève à 66,9% alors que ce taux est de 73,6% en milieu rural. Aussi, en Afrique de l'ouest, le taux de vote parmi ceux qui ont une perception positive des actions de réduction de pauvreté est (73,3%) plus élevé que celui observé parmi ceux qui en ont une perception négative (70,5%). En Afrique orientale, ces deux taux sont quasi identiques ; soit 79,7% parmi ceux qui ont une perception négative et 79,5% parmi ceux qui ont perception négative. Dans ce cas de figure, on pourrait penser que les perceptions sur l'action gouvernementale n'influenceraient pas trop la décision de voter. En Afrique australe, le taux de vote parmi ceux qui ont une perception positive des actions de réduction de la pauvreté (67,1%) est légèrement supérieur à celui observé parmi ceux qui en ont une perception négative (66,6%). En Afrique du nord, l'écart entre le taux de vote parmi ceux qui ont perception négative (46,9%) et celui enregistré parmi ceux qui en sont favorable (58,2%) est de 11,3 points. Dans cette région d'Afrique, ceux qui adhèrent à l'action gouvernementale sont les plus nombreux à aller voter. Cette tendance de l'Afrique du Nord s'observe, avec quelque variation, en Afrique centrale. Le taux de vote parmi ceux qui ont une bonne perception (63,9%) est supérieur à celui observé parmi ceux qui sont d'avis contraire (56,6%). En termes de probabilité de voter, on remarque que ceux qui considèrent que l'économie nationale est bien gérée ont 1,3 fois plus de chance d'aller par rapport à ceux qui en pensent le contraire. On est donc enclin à aller voter quand on a une bonne perception de la façon dont est gérée l'économie nationale par les pouvoirs publics. Aussi, ceux qui ont une opinion positive des modes

publics de réduction de la pauvreté ont 1,05 fois plus de chance d'aller voter par rapport à ceux qui en ont une opinion négative.
Dans l'ensemble, le constat est que, quel que soit le niveau d'influence des facteurs socioéconomiques sur l'acte du vote, leurs effets négatifs sont relatifs, voire moins offensifs ou dommageables sur la décision de voter des citoyens africains. En effet, à la lumière des variables ci-dessus étudiées (situation socioprofessionnelle, les opinions du citoyen sur les dynamiques économiques en cours dans le pays et sur les modes de prise en charge de certaines questions socioéconomiques par les pouvoirs publics), il ressort que les déterminants socioéconomiques structurent la configuration du vote mais ne l'entravent pas assez. Leur mauvaise perception par rapport à la situation socioéconomique ou sur l'action gouvernementale ne les empêchent pas de voter. Au fait, les citoyens voteraient dans le but de sanctionner les pouvoirs publics ou de stabiliser les acquis. C'est dans ce sens que, bien que désapprouvant les modes d'implémentation et les résultats de l'action gouvernementale, ils ne s'empêchent pas d'aller voter.

Conclusion

Cette réflexion s'inscrit dans la vision des pionniers de la sociologie électorale (Siegfried André et Lazarsfeld Paul). C'est une sociologie caractérisée par sa volonté de clarifier « l'énigme du comportement électoral » (Lehengue, 2015) en essayant de décrire et comprendre le « langage » ou le sens des corrélations existant entre certains facteurs sociaux, politiques, culturels et économiques et la décision de voter. En d'autres mots, l'intention essentielle de la logique explicative du vote par la science politique est de « faire parler » les décisions électorales « anonymes et sécrètes » des votants et des non votants (Cohen, 2015). Et généralement, il ressort des réflexions que voter ou refuser de voter ne sont pas que des actes anodins dépendant du seul libre arbitre du sujet. En réalité, ces deux états du comportement électoral semblent motivés par des mobiles plus profonds qui sont autant subjectifs qu'objectifs dans la mesure où ils « plongent leurs racines dans la mémoire collective » (Duhamel, 1995 :10). En observant l'acte de vote des citoyens africains, il est possible de soutenir que des connaissances supplémentaires ont pu être extraites au profit de la sociologie électorale. Les analyses montrent, voire confirment, que le vote africain est aussi l'objet d'influence de

plusieurs facteurs d'ordres sociodémographiques, socioéconomiques et politiques. Sur la base des données exploitées, il ressort qu'étudier l'électeur et les déterminants du vote en Afrique commande de tenir compte des facteurs liés à l'individu tels que son profil géographique, son profil démographique, son profil professionnel et son niveau de participation politique. De même, les niveaux de perception du citoyen sur les dynamiques de son environnement politique et économique ont des effets sur son acte de voter ; toute chose confirmant le postulat selon lequel les actions humaines ou individuelles sont le produit des représentations ou perceptions sociales (Jodelet et *al.*, 1970 :455). La saisine du vote africain fait comprendre aussi que les électeurs africains, à l'instar des électeurs d'ailleurs, sont géographiquement, socialement, politiquement, économiquement et cognitivement distincts l'un de l'autre. Ils ne sont pas « spontanément intéressés par les produits politiques qu'on leur offre et trouvent souvent incompréhensibles les termes de l'échange électoral » (Cohen et al., 2015 : 455).

Fort des déterminants ci-dessus évoqués, comment faut-il considérer la prédictibilité/prévisibilité des résultats d'une élection ou des résultats d'un candidat électoral ? Est-il possible de se fonder sur les résultats de votes passés pour prévoir les tendances d'un vote à venir ? Deux questions paraissant similaires aux permanentes interrogations de la sociologie électorale quand il s'agit d'interpréter le vote : « en amont du scrutin « qui va gagner ? » et en aval, « pourquoi X plutôt qu'Y ? » (Lehengue, 2005). La synergie d'action existant entre la science politique et la science économique, principalement l'économétrie, fait espérer à la crédibilité de la prévision ou la prédiction électorale à partir de l'élaboration du concept de « fonctions de vote ». Ce concept établit une corrélation entre les résultats du vote et certaines variables sociales, économiques et politiques ; permettant ainsi d'estimer le pourcentage des voix obtenues par un parti sur la base de ces variables. Cela a conduit à « la construction d'un modèle de vote et à son estimation ». Les variables économiques identifiées sont la croissance réelle du PNB ou du PIB, le revenu disponible brut des ménages, Les taux d'inflation et le taux de chômage. A ces variables de « mesure objective », s'ajoutent des variables de « mesure subjective » comme la perception qu'ont les électeurs de la situation économique. Ainsi, la variabilité des taux de vote dépendrait aussi des tendances de ces variables en lien avec les dynamiques économiques du pays. Concernant les variables politiques impliquées

dans la construction du modèle, on évoque principalement la popularité du président ou du parti sortant, la durée de l'exercice du pouvoir, l'appartenance de l'électeur à un parti, les événements politiques intérieurs ou extérieurs. L'intérêt de ce modèle est qu'en dehors de son aptitude à la prévision, il permet d'identifier une variété de types d'électeurs en fonction des déterminants de leur décision de vote. L'électeur étant rationnel au sens de Downs (1957), c'est-à-dire votant le candidat devant lui procurer « l'utilité la plus forte », on découvre l'électeur « prospectif » qui fonde ses choix sur les orientations économiques proposées par les candidats et votant en fonction de sa situation personnelle (« égotropique ») ou en fonction de la situation économique nationale (« sociotropique ») et l'électeur « rétrospectif » votant en fonction des performances économiques antérieures des candidats. Il y a aussi l'électeur « asymétrique » sanctionnant les cas de mal gouvernance des candidats mais ne les récompensant pas pour les cas de gouvernance vertueuse. Toutefois, il faut tenir compte du fait que certains des électeurs, voire la majorité, sont soit « rationnellement ignorants » car votant sans une connaissance avertie du fonctionnement de l'économie, soit « myopes » du fait de ne pas tenir compte de la situation économique récente (Auberger, 2004). Ainsi, bien que les fonctions de vote favorisent l'explication des résultats des élections passées et proposent « des prévisions avant les élections », elles comportent tout de même des biais liés à la diversité sémantique des variables impliquées dans les modèles (Courbis, 1995 ; Alesina et *al.,* 1995 ; Lafay ,1981 ; Lafay, 1997 ; Lewis-Beck, 1985 ; Lewis-Beck, 1995). En somme, « si, selon le mot de Goethe, l'enfer même a ses lois, pourquoi la politique n'aurait-elle pas les siennes ? » (Lehengue, 2015 : 457). Et pourquoi le vote n'en aurait pas ? Pourquoi ne pas s'essayer à la construction de modèle d'explication et de prédiction des résultats et choix électoraux ?

Au-delà des besoins connaissance de l'électeur africain et des déterminants de son vote, des interrogations sur le sens, la pertinence et la crédibilité du vote en Afrique se font de plus en plus entendre. Les élections arrivent-elles à jouer effectivement les rôles qui leur sont idéalement et officiellement dévolus ? La démocratie en tant que pouvoir du peuple par le peuple se consolide-t-elle effectivement d'élections en élections ou est-ce le constat d'un recul démocratique ? « Force est de constater que la transition démocratique des années 1990 a débouché sur

une large palette de situations où des démocraties matures cohabitent avec des régimes hybrides mélangeant des éléments démocratiques avec des pratiques autoritaires et des autocraties tout court » (Tirthankar, 2020). C'est un constat moins contestable révélant que malgré les votes massifs depuis La baule, l'Afrique peine encore à être une terre effective de « maturité électorale » et d'enracinement de la démocratie électorale. La permanence des résultats à « scores soviétiques » plébiscitant les candidats sortants, la persistance des soupçons de fraude électorale, la faible qualité des processus électoraux dans certains pays africains, la contestation permanente des résultats tout comme les conséquences négatives (instabilité, violence…) de la tenue de certaines élections ancrent dans l'imaginaire africain l'idée des faibles aptitudes des élections à pacifier l'ordre social africain (Jacquemot, 2020). Autant de situations conduisant à s'interroger sur le sens, la crédibilité et la pertinence des élections comme forme de transmission du pouvoir d'Etat et de pacification de l'ordre social. « Le vote, loin d'être l'expression de choix politiques libres et informés, n'est ni plus ni moins que la ratification élective des « autorités sociales naturelles » (Cohen et al., 2015 : 457). Deux catégories d'actions favorisent la faible légitimation des élections en Afrique. D'une part, il y a les logiques et les jeux de reconfigurations du champ politique et institutionnel en vue de la maximisation des gains sociopolitiques et, d'autre part, le fort usage de la fraude électorale sous l'effet de la nature patrimoniale de l'Etat africain.

A propos des élections dévoyées aux prismes des logiques et des jeux de reconfiguration du champ politique et institutionnel en vue de la maximisation des gains sociopolitiques, on a souvent l'impression que le droit électoral africain est à l'image d'un « costume que tout président africain veut porter sur mesure ». Ainsi, chacun fournit des efforts en vue de la modification des dispositions électorales dans le but de la conservation du pouvoir d'Etat (Kane, 2019). Dans les périodes préélectorales, les acteurs ont tendance à réorganiser ou reconfigurer les dispositifs cognitifs, politiques, institutionnels, techniques et financiers du processus de sorte à ce qu'ils favorisent leur accès ou leur conservation du pouvoir politique. Cette reconfiguration se fait soit dans le respect des règles du jeu, soit en outrepassant ces règles. Les plus observables sont les tendances à adapter, surtout à contre vent, les systèmes normatifs, juridiques et institutionnels existants aux volontés et besoins de victoire. La loi fondamentale (Constitution) est celle qui

échappe rarement aux actions de reconfiguration. Les articles qu'elle contient sont modifiés ou supprimés pour se conformer aux buts poursuivis. Il faut une « constitution convenable » pense-t-on. L'autre stratégie préélectorale est relative à la mise à l'écart de candidats gênants, c'est-à-dire capables d'empêcher l'accès au pouvoir ou sa conservation. La mise à l'écart revêt plusieurs formes. L'élimination physique du candidat gênant, le blocage de ses sources de financement, l'affaiblissement de son système ou répertoire d'action, la création ou la modification des dispositifs juridiques en sa défaveur ou contre sa personne (les usages intéressés de l'âge, de la popularité et de l'origine par exemple), la réorganisation territoriale pour affaiblir son électorat potentiel, tentative de corruption et d'achat de conscience… sont autant d'actions caractérisant cette mise à l'écart en période préélectorale. Souvent, l'intention implicite est de parvenir à la tenue d'une élection « mal organisée » et favorable à l'accès au pouvoir.

Lors du scrutin, des éléments de discrédit sont aussi observés. Dans la logique des jeux, les acteurs ont tendance à transformer, à leur profit et au détriment du respect des règles, les résultats officiels des élections en vue de les conformer à leurs aspirations de victoire. Plusieurs autres irrégularités comme les fraudes massives des voix des électeurs, l'organisation des votes multiples par le même électeur dans plusieurs localités ou bureau de vote, l'arrêt brusque du processus électoral quand les résultats sont défavorables, la dissolution unilatérale des institutions électorales ainsi que les sempiternelles recomptages des résultats du fait des crises de confiance entre acteurs du jeu politique sont aussi observées. En d'autres termes, ce sont des stratégies de confiscation du jeu électoral au détriment des impératifs juridiques et institutionnels. Ainsi, « à quoi bon voter ? », « que peut-on vraiment attendre des élections ? » (Przeworski, 2019) quand les résultats ne constituent pas toujours le reflet des votes opérés ? Les vainqueurs n'étant pas toujours ceux qui ont été réellement votés. Telle est la rationalité relative à la crise de sens ou de pertinence des élections en Afrique, y compris la sociologie électorale en Afrique. Avec le développement de l'achat des consciences savamment planifié par les acteurs politiques lors des élections selon le RENLAC (2020), il y a lieu de s'interroger sur la pertinence du vote africain en tant qu'objet d'étude de la sociologie électorale. Quand les élus constituent moins le reflet du vote des électeurs, on est en mesure de se demander s'il est possible, voire pertinent, de caractériser l'électorat

africain en vue d'une connaissance de comportement électoral surtout « dans un continent où l'encrage de la démocratie se heurte à plusieurs pesanteurs » (Batchana et al., 2021 : 24) sociales. Cela reconduit vers la problématique de Otayek R. à travers cette question : « les élections sont-elles un objet scientifique pertinent en Afrique ? » (Otayek, 2011).

Bibliographie

Alesina, Alberto. et Rosenthal Howard (1995), *Partisan Politics, Divided Government and the Economy*, Cambridge, Cambridge University Press,

Arifon Olivier (2021), Note de lecture sur l'ouvrage de Przeworski Adam, « À quoi bon voter ? » in « *Questions de communication* » 2021/1 n° 38 | pages 644 à 646 sur https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2021-1-page-644.htm, consulté le 30 aout 2021.

Auberger Antoine (2001), *Popularité, cycles et politique économique*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris, Université Paris 2

Bagayoko Abdoulaye (2002), *La sociologie électorale au Mali. Le jeu des opérateurs politiques et le comportement de l'électorat dans le District de Bamako. Cas de la Commune III*, Mémoire de maitrise en sociologie-Anthropologie, Bamako, Université de Bamako.

Batchana Essohanam et Wiyao Evalo (2021), « Enjeux autour du matériel électoral et violences politiques au Togo (1992-1993) » in **Koffie-Bikpo C. Y. et al.,** 2021, *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-29.

Bréchon Pierre (2010), « La signification de l'abstention électorale ». Texte rédigé à l'occasion d'un séminaire doctoral 29 avril 2010 à l'Université libre de Bruxelles (ULB), in https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00822289 Submitted on 14 May 2013.

Brossier Marie (2013), « Penser la participation politique par l'impératif religieux : trajectoires d'engagements musulmans au Sénégal », in *Revue internationale de politique comparée* 2013/4 Vol. 20, Bruxelle, De Boeck Supérieur, pp. 189-211.

Charnay, Jean-Paul (1962), *Les scrutins politiques en France, contestations et invalidations*, Paris, Armand Colin.

Cohen Antonin, Lacroix Bernard et Riutort Philippe (2015), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte.

Courbis Raymond (1995), « La conjoncture économique, la popularité politique et les perspectives électorales dans la France d'aujourd'hui » in *Journal de la société de statistique de Paris*, Paris, 136(1) : 47-70.
David Van Reybrouck (2014), *Contre les élections*, Paris, Acte Sud.
Deloye Yves. et Ihl Olivier (1993), « La civilité électorale : vote et forclusion de la violence en France » in *Cultures et Conflits*, 9/10, Paris.
Downs Anthony (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row.
Dubois Eric (2007), « Les déterminants économiques du vote - 1976-2006 : trente ans de fonctions de vote en France » in *Revue d'Economie Politique*, Paris, Dalloz.
Duchesne Sophie (1997), *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po.
Duhamel Alain (1995), *La Politique imaginaire*, Paris, Flammarion.
Engueleguele Maurice (2002), « Voter en Afrique : différenciations et comparaisons », Communication lors du Colloque organisé par l'AFSP Centre d'Etude d'Afrique Noire - Institut d'études politiques de Bordeaux les 7 et 8 mars 2002.
Fauvelle-Aymar Christine (2008), « La participation électorale à Johannesburg : les déterminants socio-économiques et politiques » in *Revue Tiers Monde*, 2008/4 n° 196 | pages 851 à 873 consulté le 30 novembre 2008 in https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-4-page-851.htm
Garrigou Alain (1992) *Le vote et la vertu ; comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, F.N.S.P.
Gaxie Daniel et al. (1985), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presse de la FNSP.
Gluckman Max (1965), *Politics, Law, and Ritual in Tribal Society*, Chicago, Aldine Publishing Co.
Haegel Florence (2001), « L'électeur » in Pouvoirs 2001/4 n° 99, Paris, Le Seuil, pp.151-161, consulté le 30 octobre 2021sur https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2001-4-page-151.htm
Hermet Guy, Linz Juan et Rouquie Alain (1978), *Des élections pas comme les autres*, Paris, F.N.S.P.
Huard Raymond (1996), *Le suffrage universel en France : 1848 - 1946*, Paris, Aubier.
Ihl Olivier (1996), *Le vote*, Paris, Montchrestien.

Jacquemot Pierre (2020), *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris, Fondation Jean Jaurès Edition.
Jodelet Denise, Viet Jean et Besnard Philippe (1970), *La psychologie sociale, une discipline en mouvement*, Paris - La Haye, Mouton.
Kane Moustapha (2019), *Etude des processus électoraux en Afrique : l'exemple du modèle démocratique du Sénégal*, Thèse de Doctorat en Droit public, Perpignan, Université de Perpignan Via Domitia au sein de l'Ecole Doctorale 544 INTER-MED : Espaces, Temps, Cultures.
Koffie-Bikpo Céline Yolande. et al. (2021), *Considérations sociales, culturelles et politiques sur les élections en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
Lafay Jean Dominique (1997), « L'analyse économique de la politique : raisons d'être, vrais problèmes et fausses critiques », in *Revue française de sociologie*, Paris, 65(2) : 131-143.
Lafay Jean Dominique (1981), *Situation économétrique et comportements politiques : bilan des études empiriques et analyse du cas français*, communication présentée au colloque de l'Association française de sciences économiques, Paris.
Lazarsfeld Paul, Berelson Bernard et Gaudet Hazel (1944), *The people's choice. How the voter makes up his mind in a présidential campaign*, New York,Columbia University Press.
Lehengue Patrick (2005) « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux », in Lagroye Jacques et al., *Mobilisations électorales*, Paris, PUF.
Lehengue Patrick (2015) « Les explications du vote », in Cohen Antonin, Lacroix Bernard et Riutort Philippe, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, pp. 454-476.
Lewis-Beck Mickael S. (1985), « Un modèle de prévision des élections législatives françaises », in *Revue française de science politique*, 35(6) : 1 080-1 091, Paris, RFSP.
Lewis-Beck Mickael S. (1995), « Les déterminants économiques de la popularité politique et la prévision électorale : un bilan général des résultats économétriques », in *Journal de la Société de Statistique de Paris*, Paris, 136(1) : 29-45
Loada Marie Gervais Augustin (2006), « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut », in *Politique africaine* 2006/1 N° 101, Paris, Karthala, pp.19-41
Patrice Moundounga Mouity (2013), Compte rendu de l'ouvrage de Guy Rossatanga-Rignault « *Qui t'a fait roi ? Légitimité, élections et démocratie*

en Afrique » publié en 2011 à Paris par Éditions Sépia, in Politique et Sociétés, vol. 32, n° 1, p. 157-159.
Mourad Aloulou (2013), *Les déterminants de la participation aux élections fédérales canadiennes université du Québec à Montréal,* Mémoire de Maîtrise en Economie, Montréal, Service des bibliothèques Université du Québec.
Muxel Anne (2000), *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po.
Muxel Anne (2012), « l'électeur incertain » in C.E.R.A.S, « *Revue Projet* » 2012/2 n° 327, Paris, pp. 22-28
Nadeau Richard et al. (2012), *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy 1988 - 1995 - 2002 – 2007*, Paris, Presse de Science Po.
Nakhaie, Reza. 2006. « Electoral participation in municipal, provincial and federal elections in Canada », *Revue canadienne de science politique,* vol. 39, no 2, juin, p. 363 à390, http://journals.cambridge.org, consulté le 8 décembre 2021.
Nonna Mayer et Daniel Boy (1997), « Les « variables lourdes » en sociologie électorale », *Enquête* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 15 juillet 2013, consulté le 30 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/enquete/1133 ; DOI : https://doi.org/10.4000/enquete.1133
Offerlé Michel (1993), *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard.
Ostrogorski Motsei (1993 et réédité en 1997), *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard.
Otayek René (2011), « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? » in *Politique Africaine*, n°239, Paris, Karthala, pp. 133-135.
Przeworski Adam (2019), *À quoi bon voter ?* Genève, Editions markus haller.
Quantin Patrick (1998) « Pour une analyse comparative des élections africaines », in *Politique africaine*, n ° 69, Paris, Karthala, pp. 12-28.
REN-LAC (2021), *Rapport sur l'état de la corruption en 2020 au Burkina Faso*, Ouagadougou, RENLAC.
Siegfried André (1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République*, Paris, Armand Colin.
Subileau Françoise (1997), « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », in N. Mayer (dir.), *Les Modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan.

Tirthankar Chanda (2020), *La démocratie recule-t-elle en Afrique* ? Texte publié le 16/12/2020 sur https://www.rfi.fr/fr/afrique
Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Côté (2012), « Facteurs associés à la participation électorale », in *L'emploi et le revenu en perspective*, Montréal, Statistique Canada.